

## DEMARCHES / LES AIDES

Mademoiselle, Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande d'hébergement que vous nous avez adressé par voie électronique et vous en remercions.

Afin de compléter votre dossier vous trouverez ci-joint notre « fiche d'admission » ainsi que la Fiche « tarif ».

Depuis le 10 mai 2019, pour toute entrée dans notre résidence, il vous faut demander la garantie **VISALE** (ex Locapass) auprès d'Action Logement et nous transmettre une copie du « Visa » qui vous sera attribué.

Pour obtenir au préalable votre VISA : <https://www.visale.fr/>

Action Logement a mis en place une hotline au 04-72-13-21-99 (appel gratuit) afin de vous aider. Pour le dossier VISALE il vous faut joindre, si vos droits sont ouverts, une simple simulation d'APL. Il vous faut aller sur « caf.fr » Si vous avez des droits ouverts nous vous invitons à nous joindre une copie de votre simulation.

### Rappel des manipulations pour les démarches CAF APL

Faire une simulation :

1. Ok j'ai pris connaissance
2. Code postal du logement (69100)
3. Votre situation : vous résidez dans un foyer (EHPAD, long séjour etc.....)
4. Vous résidez dans un foyer : dans une résidence sociale
5. Montant de votre redevance : .....
6. Conventionné
7. Votre situation familiale
8. Puis poursuivre

### FICHE TECHNIQUE VISALE

1. Aller sur visale.fr
2. Créer un compte
3. Situation logement Le bail a t'il été signé (**non**)
4. Date de naissance
5. Situation état civil (**ne pas mettre autres**) mettre ou union européenne ou union non européen
6. Situation actuelle
7. Logement (**appartement, loyer 386 ou 506 euros ,16 m2 ou21 m2 meublé**)
8. Ressource activités
9. Valider

Dans l'attente de vos documents pour instruire votre demande, Bien cordialement

L'équipe accueil

Association régie par la loi 1901 –Adhérent de l'union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)

Adhérent de l'Association Nationale d'Entraide Féminine (ANEF)

N° de SIRET : 31757504100056

---